

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 27 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE
membres titulaires et membre suppléant Chantal MENIGOT.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Joseph FLEURY, Robert NATALE, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Josette BESSE à Cédric PERRIN, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Claude BRUCKERT à Christian RAYOT, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Robert NATALE à André HELLE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 15 juin	Le 15 juin	En exercice	41
		Présents	31
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean-Claude BOUROUH est désigné.

2017-05-02 Convention de cession à titre gratuit du poste de refoulement des eaux usées de la rue Eugène Claret

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Le Conseil Départemental du Territoire de Belfort, en qualité de maître d'ouvrage, a mené en 2014 et 2015 une opération de restauration morphologique de la rivière Allaine dans la traversée de Delle.

Lors de cette opération, une conduite d'eaux usées traversant le lit du cours d'eau à faible profondeur a été découverte. La cote altimétrique de cette conduite n'étant pas compatible avec le nouveau profil du cours d'eau et les règles usuelles de recouvrement des conduites d'assainissement, le Département a pris en charge le remplacement de cette conduite plus en profondeur. Mais cet approfondissement ne permettant plus l'écoulement gravitaire des eaux usées

jusqu'au collecteur principal, il a été nécessaire de mettre en place, ~~sur un terrain communal, un~~ poste de refoulement dont le coût a également été supporté par le Conseil Départemental.

Suite aux travaux menés, le Département est actuellement le propriétaire du poste de refoulement et de ses équipements annexes, situé rue Eugène Claret à Delle (90100).

Cet équipement étant indissociable du système d'assainissement de la commune, il est proposé de le céder à titre gratuit à la CCST.

Une convention est proposée afin de définir les conditions de cession de cet équipement à la CCST titulaire de la compétence assainissement sur la commune de Delle.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'autoriser le Président à signer la convention pour la cession à titre gratuit du poste de refoulement rue Claret à Delle.**

Annexe : Convention

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

04 JUL. 2017

Le Président



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

